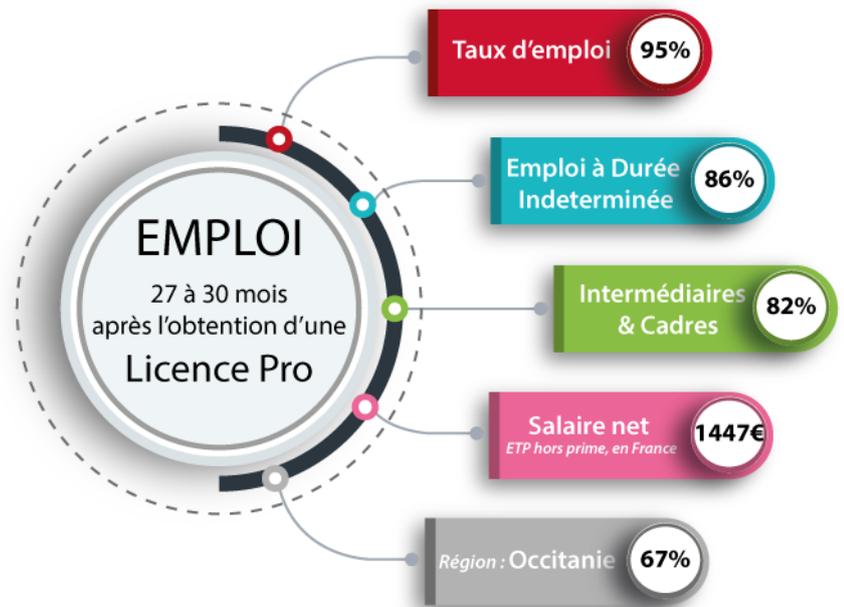


Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2014

La situation professionnelle des diplômés de Lpro en 2014, 27 à 30 mois après leur diplomation, est caractérisée par une plus forte qualité du niveau de l'emploi, par rapport à la promotion précédente, et par un salaire un peu plus élevé au léger détriment de la stabilité du contrat de travail. Comme les trois années précédentes, le sentiment de ne pas mobiliser toutes ses compétences sur son emploi reste prégnant pour une partie des diplômés. Enfin, un peu plus d'un tiers des diplômés d'une LPro en 2014 ont poursuivi des études l'année suivante. Ce taux est semblable à celui de la promotion précédente. Le plus souvent, il s'agit de poursuites d'études en Master, et dans un autre établissement qu'UT1 Capitole.



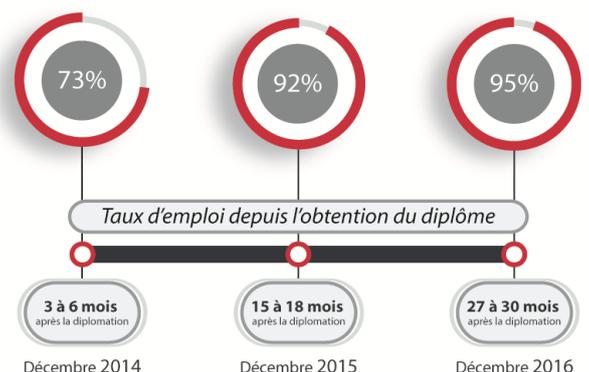
Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

Le taux d'emploi pour la promotion 2014



Les diplômés 2014 de Licence Professionnelle qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention de leur diplôme sont quasiment tous en situation d'emploi 27 à 30 mois après leur diplomation. Plus précisément, il y a 93% des diplômés qui sont en emploi, 5% qui sont à la recherche d'un emploi et 2% qui sont inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). **Le taux d'emploi* est donc de 95%** au 1^{er} déc. 2016.

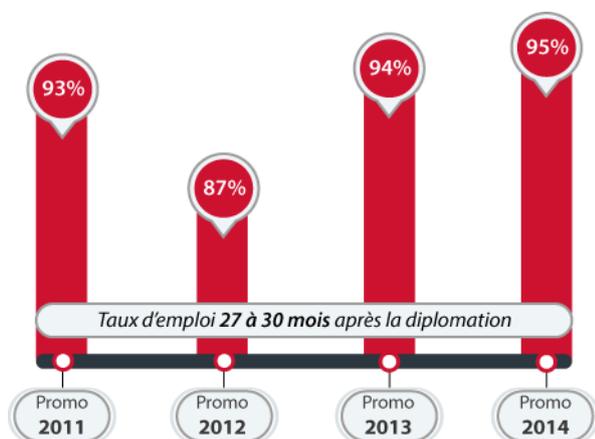
Un an plus tôt, il n'était que très légèrement inférieur (92%) et deux ans plus tôt, soit moins de 6 mois après l'obtention de la LPro, ce taux d'emploi était de 73%.



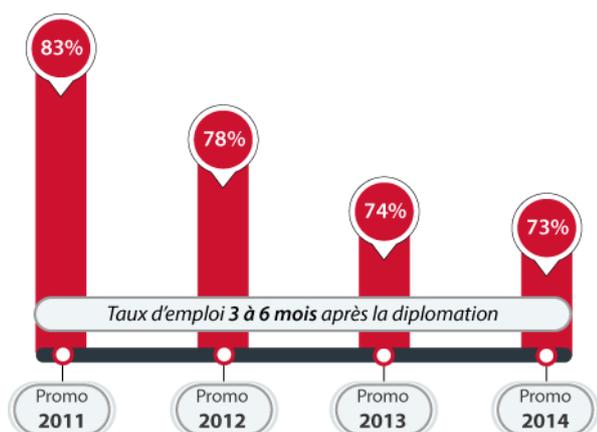
* Taux d'emploi = (nb de diplômés en emploi / (nb de diplômés en emploi + nb de diplômés à la recherche d'un emploi) * 100)

Evolution du taux d'emploi entre les différentes promotions de diplômés

Le taux d'emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de la LPro de la promotion 2014 est légèrement supérieur à celui de la promotion 2013 (respectivement 95% et 94%). Il semble se stabiliser dans ces proportions, ce qui tend à isoler la chute importante observée sur la promotion 2012 (87%).



En revanche, on observe que les diplômés sont de moins en moins nombreux à être en situation d'emploi entre 3 et 6 mois après la LPro. Pour les promos 2014 et 2013, l'emploi à moins de 6 mois concerne respectivement 73% et 74% des diplômés entrés sur le marché du travail tandis que pour les promos 2012 et 2011 cela concernait respectivement 78% et 83% des diplômés.



Le premier emploi

Avec l'employeur du stage ou de l'alternance

Le stage et l'alternance restent un facilitateur d'accès au premier emploi. En effet, un peu plus d'un diplômé sur deux s'est vu proposé par son employeur une offre d'emploi à la fin de la période de stage ou d'alternance.

Ceux qui ont accepté l'offre et ont donc **directement été recrutés par leur entreprise** représentent **39% des diplômés**.

Cette part est constante par rapport aux années précédentes. On constate cependant une augmentation du taux de diplômés qui ne souhaitent pas poursuivre chez le même employeur après le stage ou l'alternance et qui refusent l'offre d'emploi proposée (13% ont décliné l'offre pour la promotion 2014, alors qu'ils n'étaient que 9% pour celle de 2013).

Avec un nouvel employeur

Pour ceux qui n'ont pas été recrutés à la suite du stage ou du contrat d'alternance, **la durée de recherche du 1^{er} emploi est inférieure à 4 mois pour 74% d'entre eux**. Elle est comprise entre 4 et 6 mois pour 11% d'entre eux et est supérieure à plus de 6 mois pour 15%.

La durée de recherche de ce 1^{er} emploi, pour les diplômés non recrutés après le stage ou l'alternance, diminue à chaque promotion (une durée de recherche inférieure à 4 mois concernait 74% des diplômés de la promotion 2014, 68% pour 2013 et 60% pour 2012). La date de début de recherche de ce 1^{er} emploi étant inconnue et variable d'un diplômé à l'autre, ainsi que la durée entre la proposition d'emploi et le début du contrat, nous ne pouvons pas en conclure que les diplômés entrent plus rapidement sur le marché du travail.



Recrutement par l'employeur du stage, de l'alternance

Stabilité du 1^{er} emploi

Enfin, on constate que la moitié des diplômés (49%) ont gardé leur 1^{er} emploi et y sont toujours sous contrat au 1^{er} décembre 2016. Les autres ont changé d'emploi au bout de 7 mois (en valeur médiane).

La stabilité sur l'emploi au cours des trois années qui suivent la diplomation est beaucoup moins importante pour cette promotion que pour les précédentes (49% ont gardé leur 1^{er} emploi pour la promo 2014, 65% pour 2013 et 58% pour 2012), mais nous ne pouvons actuellement pas savoir si ce changement est choisi ou subi par les diplômés.

Région du 1^{er} emploi

Le premier emploi est majoritairement exercé en région Occitanie (72% des diplômés) et plus particulièrement dans le département de la Haute-Garonne (31% des diplômés).

L'emploi 27 à 30 mois après la diplomation

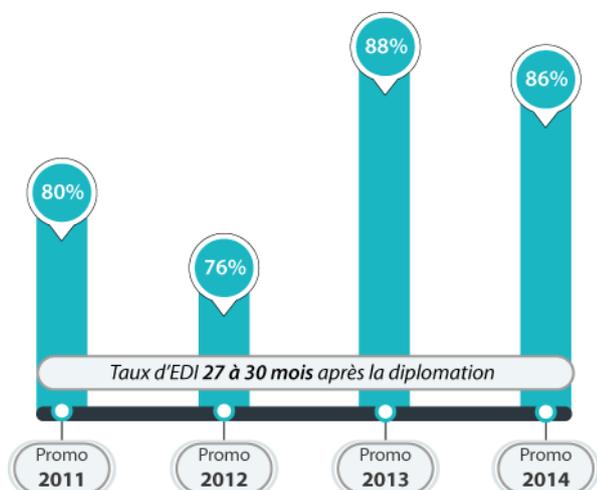
Au 1^{er} décembre 2016, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 86%.

Emploi à Durée Indéterminée

86%

Ce taux grimpe à 95% parmi les salariés qui ont plus d'un an d'ancienneté sur leur poste et il est de 100% parmi les salariés qui sont toujours dans l'entreprise de leur stage ou de leur alternance.

Le taux d'EDI est légèrement inférieur à celui de la promotion 2013 (88%), même s'il reste bien plus élevé que celui des promotions 2012 et 2011 (respectivement 76% et 80%).



Par ailleurs, **82% des diplômés occupent un emploi de niveau intermédiaire ou de cadre** au 1^{er} décembre 2016.

Intermédiaires & Cadres

82%

On constate également que les diplômés qui ne sont pas sur un EDI ont tous un emploi de niveau intermédiaire ou cadre.

La situation professionnelle des diplômés 2014, 27 à 30 mois après leur diplomation, est caractérisée par une plus forte qualité du niveau de l'emploi au léger détriment de la stabilité du contrat de travail.

Salaire Net
ETP hors prime, en France

1447€

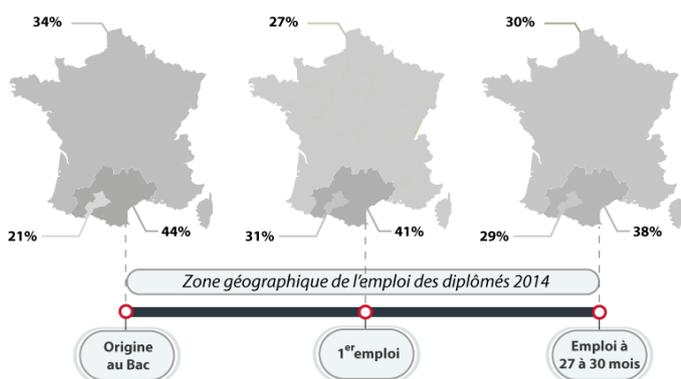
95% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel, ce temps de travail est une situation subie et non choisie, pour tous.

Au 1^{er} décembre 2016, le salaire net moyen par mois, hors prime, et équivalent temps plein (ETP) des diplômés travaillant en France est de 1447€. Si nous incluons les primes, que perçoivent 64% des diplômés, nous atteignons un revenu moyen en France de 1607€ net par mois. Enfin, on constate que 5% des diplômés gagnent l'équivalent d'un SMIC horaire soit 1144€ net par mois en décembre 2016.

Par rapport à la promotion précédente, les salaires semblent avoir légèrement augmenté. En effet, on constate que les salaires nets mensuels ETP sont supérieurs de 32€ de plus par mois hors prime et de 95€ de plus par mois primes comprises. Les bas salaires semblent avoir bénéficié de cette augmentation puisque la part des diplômés qui touchent le SMIC (en ETP) est inférieure de 5 points à celle de la promotion précédente.

L'emploi en région Occitanie a légèrement diminué par rapport au premier emploi (respectivement 67% et 72%) même si le taux en Haute- Garonne n'est pas trop affecté (29% au 1^{er} décembre 2016 et 31% sur le premier emploi).

Les diplômés originaires de la région Occitanie (origine observée au moment du bac), trouvent plus souvent leur emploi dans la région (84% d'entre eux).



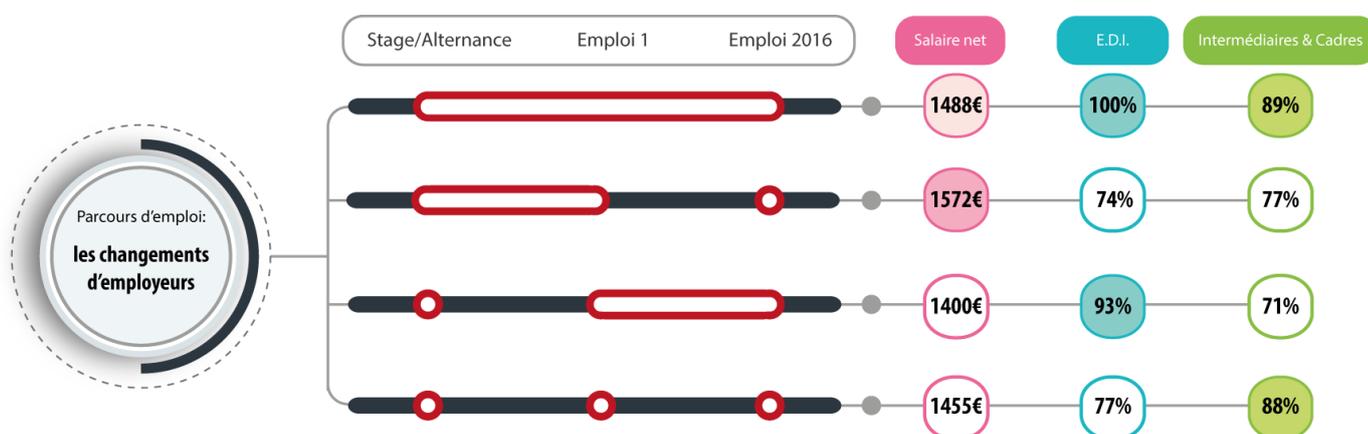
27 à 30 mois après la LPro, le secteur d'activité dans lequel les diplômés travaillent dépend fortement de leur domaine de formation. Les titulaires d'une LPro Communication et information travaillent majoritairement dans les secteurs de l'informatique et du commerce.

Les titulaires d'une LPro Echange et gestion ont quant à eux trouvé un emploi dans le secteur des activités financières et d'assurance.

Les diplômés d'une LPro Agronomie ont naturellement trouvé un emploi dans l'agriculture. Enfin, ceux qui ont obtenu une LPro Gestion de la production industrielle travaillent dans les domaines de la santé et actions sociales ou dans celui de l'agriculture.

Les parcours :

On constate que les conditions d'emploi 27 à 30 mois après la LPro, ne sont pas les mêmes selon le parcours d'emploi du diplômé. En effet, les diplômés qui ont été embauchés à la suite de leur stage et qui ont gardé cet emploi, ont tous un emploi à durée indéterminée au 1^{er} décembre 2016. Ceux qui ont été embauchés à la suite de leur stage ou de leur alternance mais qui ont depuis changé d'emploi ont des salaires plus élevés mais sont plus souvent que les autres sur un contrat à durée déterminée. Les diplômés qui n'ont pas été embauchés à la suite de leur stage mais qui ont gardé leur 1^{er} emploi ont des salaires moins élevés, ont plus souvent des emplois déclassés, mais sont plus souvent sur un contrat stable.



Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour la majorité des diplômés 2014, l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2016 est une continuité de la formation suivie. L'adéquation avec le contenu de la Lpro est avérée pour la majorité des diplômés (70%) et lorsque cela n'est pas le cas, la réorientation professionnelle opérée par ces diplômés est une situation choisie et non subie pour la moitié d'entre eux. L'adéquation de l'emploi avec le projet professionnel de fin d'études est également avérée pour 78% des diplômés.

Si une majorité de diplômés trouve que son emploi est en adéquation avec sa formation, ils sont moins nombreux à estimer que l'ensemble de leurs compétences y sont mobilisées. Ils sont par exemple très nombreux (43%) à juger que pour tenir correctement leur emploi, un diplôme inférieur à Bac+3 serait suffisant. Ce taux est comparable à celui des deux promotions précédentes. Ils sont également nombreux (36%) à déclarer qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur. Ce taux est en hausse par rapport aux deux promotions précédentes (respectivement 29% et 30%). Ce sentiment de déqualification touche les diplômés qui sont en EDI sur un poste d'employé ou de manœuvre/ouvrier, (poste associé à une rémunération inférieure à 1500€ pour un ETP avec prime). Mais il concerne également les diplômés employés sur des emplois de niveau intermédiaire avec une rémunération inférieure à 1750€ lorsque ceux-ci sont sur des Emplois à Durée Déterminée (EDD).

Notons également que pour une majorité de diplômés, les compétences acquises lors de la Lpro sont utilisées dans le cadre de leur pratique professionnelle mais ne représentent pas pour tous le principal de leurs activités. En effet, s'ils sont nombreux (41%) à les utiliser souvent, seule une petite partie utilise ces compétences tous les jours (26% d'entre eux). Cette part est en baisse de sept points par rapport à la promotion précédente au profit de ceux qui utilisent « souvent » ces compétences. Enfin, 9% déclarent qu'ils ne les utilisent jamais.

Enfin, le sentiment de déqualification que peut ressentir une partie des diplômés de Lpro concerne également le salaire qui est perçu. Interrogés sur celui-ci, 40% des diplômés considèrent qu'ils sont plutôt mal, voire très mal payés, par rapport au travail qu'ils exercent. Ce taux est en très nette hausse par rapport à l'enquête précédente (29%), alors même que l'on avait observé que le salaire médian y était inférieur. Cela concerne surtout ceux qui estiment être employés en dessous de leur niveau de compétence, et pour un salaire médian avec primes de 1355€. Si les montants des très bas salaires ont augmenté par rapport à l'an dernier, les salaires restent toujours insuffisants pour une partie de ces diplômés.

Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

La grande majorité des diplômés 2014 de Lpro considère que son entrée sur le marché du travail s'est déroulée sans grandes difficultés (pour 67% d'entre eux elle s'est déroulée « facilement ou très facilement » et pour 16% « normalement »).

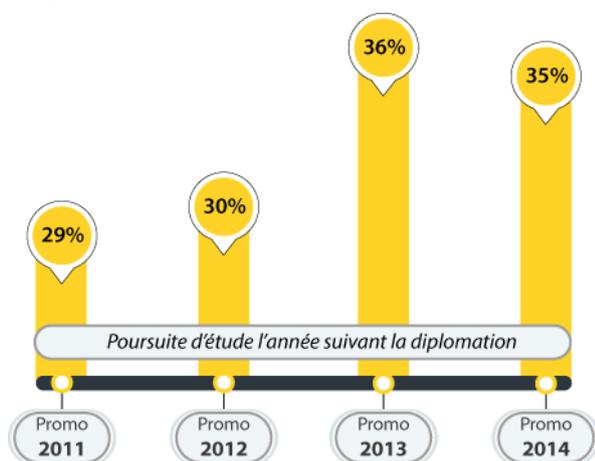
Pour autant, si la part des diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés est minoritaire, elle a légèrement augmenté par rapport à l'an passé (respectivement 17% et 13%). Ces diplômés évoquent prioritairement le manque d'expérience professionnelle dans le domaine recherché (7 de ceux qui rencontrent des difficultés sur 10 l'évoquent). Le manque de réseau professionnel, de débouchés dans le domaine recherché et d'une ou plusieurs compétences spécifiques sont également évoqués.

Quelles poursuites d'études après la LPro ?

La poursuite d'études après une Licence professionnelle reste importante sur cette promotion. En effet, **35% des diplômés 2014 ont poursuivi des études l'année suivant l'obtention de leur Lpro.**

Poursuite d'études 35%

Ce taux est sensiblement équivalent à celui observé lors de l'enquête précédente (35%) et reste supérieur celui des deux enquêtes précédentes (30% pour la promo 2012 et 29% pour la promo 2011).



Le taux de poursuite d'études après une Lpro varie selon la formation suivie. Par exemple, pour les titulaires d'une LPro dans le domaine des « Activités juridiques », la poursuite d'études est très fréquente (9 fois sur 10).

La majorité des diplômés de LPro qui ont poursuivi leurs études en 2014/15 ont suivi un Master (78%) Cela concerne tout particulièrement les Lpro « Gestion des ressources humaines en PME », « Acheteur industriel », « Animateur qualité » et « Gestion des PME et développement durable ».

Globalement, la poursuite d'études après une Lpro s'effectue dans un nouvel établissement d'enseignement supérieur. En effet, seul 1 diplômé sur 5 poursuit ses études à UT1 après la LPro (taux équivalent à la promo 2013).

Pour la plupart des diplômés, **cette poursuite d'études n'était pas envisagée dès le début de leur cursus de Lpro.** En effet, 52% ont décidé de poursuivre des études pendant la préparation de la LPro et 25% après l'avoir obtenue. Les diplômés qui savaient dès leur entrée en LPro qu'ils poursuivraient des études après ne représentent que 23% de ceux qui ont poursuivi des études.

On observe également que ce sont plus souvent les diplômés titulaires d'un baccalauréat général qui poursuivent des études (38% de poursuite d'études chez les bacs généraux, 29% chez les bacs technologiques et 15% chez les bacs professionnels).

Pour autant, on n'observe pas de différence sur le moment du choix de poursuite d'études entre les différents bacheliers, ni d'ailleurs entre les différentes mentions de Lpro.

Notons enfin que les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études sont entrés sur le marché du travail par choix. En effet, parmi eux 89% ne souhaitent pas poursuivre des études, 5% ont finalement abandonné un projet de poursuite d'études en cours de démarche et 6% (soit 11 diplômés sur 186) n'ont pas pu poursuivre d'études car leur(s) candidature(s) a(ont) été refusée(s).

Deux ans après l'obtention de la LPro, 27% des diplômés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. La majorité des étudiants inscrits en 2014/2015 ont poursuivi leurs études en 2015/2016. Cela concerne plus particulièrement les diplômés qui étaient inscrits en Master qui suivent toujours ce cursus prévu en deux ans (94% d'entre eux).

Au final, parmi les diplômés qui ont poursuivi des études en Master après la Licence Professionnelle, 84% ont obtenu leur diplôme en deux ans.

Enfin, trois années après la LPro, seul 13% des diplômés suivent toujours des études. Les autres sont entrés sur le marché du travail.

Qui sont les diplômés d'une LPro à UT1 ?

La part des femmes parmi les diplômés de LPro à UT1 est majoritaire (64%) et continue d'augmenter ces dernières années (elles étaient 55% en 2012 et 58% en 2013).

Les diplômés de LPro sont le plus souvent originaires de la région Occitanie (61% d'entre eux, comprenant 21% de Haut-Garonnais). Les étudiants de nationalité étrangère représentent 3% des diplômés de 2014 (dont 2% qui sont titulaires d'un baccalauréat français).

57% de ces diplômés ont obtenu leur baccalauréat l'année de leur 18 ans ou avant (ils étaient 61% en 2013), 31% avec une année de retard (ils étaient 27% en 2013) et 12% avec plus d'une année de retard.

Les diplômés d'une LPro en 2014 sont le plus souvent titulaires d'un Baccalauréat Général (49% d'entre eux - majoritairement Economique et Social ou Scientifique). Les titulaires d'un Baccalauréat Technologique représentent 39% des diplômés et les titulaires d'un Baccalauréat Professionnel 9%. Ces chiffres sont globalement stables par rapport à la promotion précédente.

Les étudiants qui ont obtenu une LPro dans le domaine « Echange et gestion » sont de plus en plus nombreux parmi les diplômés de LPro (ils représentent 61% des diplômés en 2014. Ils étaient 58% en 2013 et 53% en 2011 et 2012). A l'inverse, la part des étudiants qui ont obtenu une LPro dans le domaine « Communication et information » diminue (ils représentent 15% des diplômés de 2014. Ils étaient 17% en 2013, et 19% en 2011 et 2012). Les diplômés du domaine « Gestion de la production industrielle » représentent 10% des diplômés d'une LPro en 2014, ceux d'Agronomie 9% et ceux du domaine « Activités juridiques » 5%.

Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et la poursuite d'études des diplômés 2014 d'une Licence Professionnelle à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2016 et mi-mars 2017 par e-mail et par téléphone. 325 personnes diplômées d'une LPro en 2014 et nées en 1984 ou après ont été sollicitées, 261 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 80,3%.

La population prise en compte pour l'analyse de l'insertion professionnelle porte ici sur les diplômés de nationalité française ; nés en 1984 ou après ; n'ayant pas interrompu leurs études pendant deux ans ou plus avant l'obtention de la LPro en 2014 ; ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur aux rentrées universitaires 2014 et/ou 2015. Ces critères sont définis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A l'issue de l'enquête, 141 personnes disposent de ces caractéristiques soit 54% des diplômés d'une LPro d'UT1 en 2014 nés en 1984 ou après qui ont répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après la LPro porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Au regard du profil des répondants à l'enquête par rapport aux caractéristiques de la population ciblée, nous avons effectué un redressement statistique sur les variables : type de bac, département du bac et classification des LPro.

Classification des LPro d'UT1 Capitole par domaine selon la nomenclature de l'HCERES

Echange et gestion : LPro Gestion des RH en PME – Assistant conseil en droit et gestion des entreprises du secteur agricole – Banque chargé de clientèle particulière – Banque chargé de clientèle professionnelle – Banque chargé de clientèle Expert – Acheteur industriel – Administration et gestion des entreprises du paysage – Gestion des PME et développement durable – Pilotage des activités logistiques industrielles- Gestion Management unité commerciale Produits alimentaires

Communication et information : LPro Chargé de communication et de relation client – Développement d'applications intranet et internet – Administration et développement de sites internet (RTAI)

Agronomie : LPro Métiers du conseil en élevage options Viande, Lait et Porcin

Gestion de la production industrielle : LPro animateur qualité

Activités juridiques : LPro Métiers du Notariat.

••• Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2013, Manon Brézault, Mai 2016

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2012, Manon Brézault, Mai 2015

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2014, Eva Walker, Octobre 2017